OBSERVATOIRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MALVERSATIONS ECONOMIQUES

OBSERVATORY FOR FIGHT AGAINST CORRUPTION AND ECONOMIC EMBAZZLEMENT

INTEGRITE EQUITE TRANSPARENCE

COMMUNIQUE DE PRESSE N° ..003../OLUCOME/02/2017 PORTANT SUR LE DIALOGUE INTER BURUNDAIS EXTERNE.

« La Médiation, l'ONU, l'East African Community, l'Union Africaine et l'Union Européenne devraient recommander avec fermeté au gouvernement du Burundi en place d'arrêter l'amendement de la Constitution en attendant les conclusions des négociations d'ARUSHA »

1. Selon le calendrier de la médiation dans la crise burundaise, les pourparlers inter burundais externes prendront fin au plus tard au mois de juin 2017. Cela étant, l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) est tellement choqué de constater qu'une ou l'autre partie en négociations récuse les Facilitateurs mandatés à cette fin depuis 2015 non pas parce qu'elle a totalement raison mais parce qu'elle veut uniquement satisfaire ses intérêts.

2. Le Gouvernement du Burundi vient de refuser de participer au dialogue inter burundais externe qui se déroule du 16 au 19 février 2017 à Arusha pour la simple raison qu'il n'a pas été associé dans le choix des invités. A cet effet, l'Observatoire voudrait rappeler que nulle part au monde un Facilitateur n'implique jamais une partie en conflit dans cette activité du choix des invités ou de l'agenda d'autant plus qu'elle peut être écoutée. De même, il considère que lorsque le Co-Facilitateur dans la crise burundaise, Son Excellence Monsieur William Benjamin Mkapa le ferait, perdrait immédiatement sa neutralité qu'il est appelé à sauvegarder pour une bonne suite des négociations inter burundais externes.

3. Entre temps, les piliers de la gouvernance et de la démocratie sont en train d'être démolis progressivement au su et au vu de tout le monde. Alors que certaines parties en conflit sont à Arusha dans les négociations du 16 au 19 février 2017, le Conseil des Ministres s'est tenu ce mercredi le 15 février 2017 pour mettre en place une commission chargée d'amender la Constitution burundaise. De plus, pour mener à bien la dite destruction, le parlement a adopté en fin décembre 2016 une nouvelle loi régissant les associations sans but lucratif burundaises qui supprime la société civile indépendante au Burundi. L'Observatoire considère cette loi comme un outil légal de supprimer la société civile indépendante à voir l'article 25 alinéa 5 qui stipule que « Le certificat est renouvelable **bi-annuellement…… »** , l'article 82 qui dit que « Toutes les activités **des associations sans but lucratif** doivent recevoir **l'**aval du **ministère** ayant l'intérieur dans ses attributions **ou celui du ministère sectoriel technique** sous peine de sanctions ….», l' article 83 alinéa 2 stipulant que « Le **m**inistère ayant l'agrément des associations sans but lucratif dans ses attributions peut, avant la saisine de la Cour, prendre d'office ou sur demande de toute personne intéressée, une décision de suspension pour une période n'excédant pas deux mois……. ».

4. Dans le même ordre d'idées, le Conseil de la communication vient d'annoncer que la loi sur la presse va être révisée pour qu'avant la fin de 2017 il y ait une nouvelle loi sur la presse. L'Observatoire pense que cette révision s'inscrit dans la même ligne que les autres

Sis chaussée Prince Louis RWAGASORE n°47, 1er étage. Tél : +257 22 25 20 20 ou +257 78 85 30 04 (numéro vert)
Fax : 22 24 99 49
Site web: www.olucome.bi BP 6616 BUJUMBURA-BURUNDI

lois en vue de finaliser l'enterrement légal de la société civile indépendante au Burundi. Autrement dit, on dirait que certains hommes forts du pouvoir burundais préparent le terrain pour asseoir la dictature si l'on tient compte de leurs priorités actuelles. **Ces dernières sont la suppression de la limitation des mandats, la révision de certaines lois pour étouffer les principes de la gouvernance et de la démocratie dans le seul but de s'éterniser au pouvoir pour s'accaparer la richesse nationale, ...alors que la population souffre énormément de l'extrême pauvreté sans oublier que le Burundi vient d'entrer en situation humanitaire selon le rapport publié par le Gouvernement du Burundi en place et l'OCHA .**

5. Aujourd'hui, le Burundi est classé le 1er pays le plus pauvre au monde avec un taux de croissance économique négatif de – 4,1, un Produit Intérieur brut par habitant de 315.2 USD et un revenu national par habitant de 270 USD. Sa production industrielle est dans le négatif à la hauteur de -7,2, la balance commerciale est déséquilibrée à la hauteur de -118434 Fif. Le Burundi a été aussi classé en 2015 le 184ème pays sur les 188 pays évalués au niveau de l' indice de développement humain du PNUD. L'ONG Transparency International a classé le Burundi en la même année parmi les 10 premiers pays les plus corrompus au monde alors qu'en 2006 il était le 36ème pays le plus corrompu au monde, et le classement de Doing Business révèle que le Burundi a perdu 5 places et il était respectivement 152ème en 2015 et 157ème en 2016 sur 190 pays évalués. Concernant l'indice de la démocratie , le Burundi est classé 148 ème sur 165 pays évalués au moment où l'indice sur la Gouvernance classe le Burundi parmi les premiers pays où la mauvaise gouvernance a le dernier mot .

6. L'OLUCOME trouve que les vraies préoccupations de la population burundaise aujourd'hui sont celles qui sont annoncées dans le paragraphe 5 car plus particulièrement le respect des accords d'ARUSHA pour la paix et la reconciliation et la lutte contre la pauvreté, mais les préoccupations du gouvernement sont la suppression des mandats présidentiels et les restrictions des libertés publiques. Si l'on trouve des solutions sur ces deux préoccupations des populations, les problèmes secondaires (la séparation des pouvoirs, le retour des réfugiés, les assassinats ciblés, la pression démographique, le chômage, la redistribution des ressources, la liberté de presse et d'association, ...) trouveraient aussi des remèdes.

7. Etant donné que le pouvoir est considéré depuis longtemps comme source de richesse au Burundi, les détenteurs du pouvoir de toutes les époques usent tous les moyens pour ne pas le lâcher .C 'est pour cette raison que souvent les détenteurs du pouvoir cherchent des solutions aux symptômes et non aux virus pour dire qu'ils résolvent les problèmes superficiellement. Comme il l'a toujours déclaré, l'Observatoire a décelé qu'il existe les causes profondes ci-après de l'actuelle crise burundaise : « La mauvaise gouvernance politique et économique provoquée par un appétit insatiable du pouvoir qui est la principale source de l'argent des dirigeants politiques burundais, le manque de vision de certains leaders politiques et l'intérêt personnel qui est toujours mis en avant par rapport à l'intérêt général » . D'où l'Observatoire demande qu'il est important de trouver des solutions durables à ces causes profondes pour couper court aux cycles de violences au Burundi qui sont des conséquences à ces virus.

8. De tout ce qui précède, l'OLUCOME demande à la médiation dans la crise burundaise et aux participants aux pourparlers à Arusha de se convenir sur les préalables relatifs à l'arrêt

des tueries, à l' inclusivité où tous les groupes d'opinions différentes doivent être invitées et représentées (les jeunes, les femmes, les partis politiques, les confessions religieuses, les organisations de la presse et la société civile) sans oublier les pays et institutions internationales partenaires du Burundi.

9. L'OLUCOME remercie Son Excellence William Benjamin Mkapa d'avoir demandé la suspension de la révision des lois en cours au Burundi plus particulièrement la Constitution du Burundi jusqu'à la fin des pourparlers inter burundais externes d'Arusha. Sur ce , l'Observatoire demande que dans le document sanctionnant la session du 16 au 19 février 2017 l'on mentionne avec fermeté que la constitution burundaise sera amendée après les négociations inter burundaises externes.

10. L'Observatoire demande également que les questions de respect des mandats présidentiels et de développement économique soient bien étudiées afin que la redistribution équitable des revenus à tous les citoyens burundais puisse en suivre.

11. L'Observatoire demande aux Chefs d'Etats de la Communauté Est Africaine (CEA) qui se réuniront en fin février 2017 dans leur sommet, aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU, à l'Union Européenne et à l'Union Africaine d'exiger au Gouvernement burundais d'arrêter la révision des lois en cours au Burundi plus particulièrement la Constitution du Burundi jusqu'à la fin des pourparlers inter burundais externes d'Arusha, d'estomper les assassinats, la révision des lois sur les associations sans but lucratif, sur la presse et sur les Organisations Non Gouvernementales internationales.

12. L'Observatoire demande enfin que l'on ajoute sur les 8 points proposés par la médiation le 9ème concernant le mécanisme de suivi des compromis pendant au moins dix ans afin de garantir la mise en application de l'accord qui sera conclu entre les protagonistes burundais.

Fait à Bujumbura, le 18./02/2017

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président

Observatoire de Lutte Contre la Corruption et les Malversations Economiques
OLUCOME
B P 6616
Tél:212[illegible]

Sis chaussée Prince Louis RWAGASORE n°47, 1er étage. Tél : +257 22 25 20 20 ou +257 78 85 30 04 (numéro vert)
Fax : 22 24 99 49
Site web: www.olucome.bi BP 6616 BUJUMBURA-BURUNDI